

## **Avis d'appel d'offre n° D.2301 dans le cadre d'une mesure d'allègement du marché DECLASSEMENT**

Cet avis d'appel d'offre est lié aux « Conditions générales régissant la procédure d'adjudication et les modalités contractuelles du déclassement » du 22 août 2019. Lesdites conditions générales peuvent être obtenues auprès du secrétariat de la Fédération suisse des producteurs de céréales, Belpstrasse 26, 3007 Berne ou sur le site Internet à l'adresse [www.fspc.ch](http://www.fspc.ch).

De plus, la présente adjudication est soumise aux conditions ci-après.

Avis d'appel d'offre :	<b>N° D.2301</b>
Description de la marchandise :	<b>Blé indigène        Classe de qualité II        Propre à la panification, conditionné selon les conditions de prise en charge de swiss granum        Poids à l'hectolitre minimum : 73 [kg / hl]        Temps de chute minimum : 220 [s]</b>
Quantité mise en appel d'offre :	<b>Ouverte</b>
Quantité minimale par offre :	<b>50 tonnes</b>
Période pour le déclassement :	<b>du 01.12.2023 au 30.06.2024</b>

Les offres doivent être adressées au secrétariat de la FSPC **au plus tard jusqu'au 15 novembre 2023 à 12h00.**

Coordonnées : Fédération suisse des producteurs de céréales  
 « Appel d'offre n° D.2301 »  
 Belpstrasse 26  
 3007 Berne  
**Fax 031 381 72 04**

FSPC  
 Berne, le 1<sup>er</sup> novembre 2023

**Annexe** : formules d'offre